

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 décembre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 10 et 11 décembre 2012**

**2012 V 259** Vœu relatif au bilan des conventions avec la FFB et la CAPEB

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant qu'à l'occasion de l'approbation du Plan Climat en 2007, des conventions ont été signées avec la FFB et la CAPEB, visant à favoriser la formation des professionnels d'une part et à offrir des bouquets types de travaux aux propriétaires d'autre part ;

Considérant que l'implication des professionnels du secteur est déterminante pour la réussite des plans climats notamment pour la rénovation thermique des bâtiments ;

Sur proposition de Yves CONTASSOT et des éluEs du groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés,

Emet le vœu que :

Un bilan des actions menées par la FFB et la CAPEB soit présenté dans les meilleurs délais en 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> commissions.